

Université Panthéon – Assas

*Licence en droit 3 – 2011 - 2012*

## **DROIT INTERNATIONAL PUBLIC**

*Serge Sur*

Ce plan n'est ni un mémento ni un substitut de notes de cours. Il retrace l'articulation des développements de l'enseignement oral. L'ouvrage qui correspond au programme traité et à l'esprit du cours est le ***précis Domat, 9 édition 2010***

**Droit international public**, par Jean Combacau et Serge Sur

Les éléments du précis qui correspondent le plus directement au cours sont les chapitres I à IV et une partie du chapitre XI.

On trouvera ci-après un plan général, de la partie à la section, et un plan détaillé.

La liste des questions d'examen oral est annexée au présent document.

# Plan général du cours

Introduction

## Première partie : Le système juridique international

### Chapitre I : L'existence du droit international

*Etre ou ne pas être ; existence et existentialisme juridiques*

### Chapitre II : Définition du droit international

*Définitions doctrinales et positive ; diversification et unité du droit international*

### Chapitre III : Fondement du droit international

*Fondements extérieurs au droit positif ; propres au droit positif*

### Chapitre IV : La Charte des Nations Unies et le système juridique international

*Le droit international selon la Charte ; la Charte comme traité international ;  
comme fondement d'une institution*

## Deuxième partie : Modes d'établissement des engagements juridiques internationaux

### Chapitre I : Les traités internationaux

*Données générales ; engagement ; réserves ; modification ; terminaison*

### Chapitre II : La coutume internationale

*Approches du droit coutumier ; attestation des normes coutumières*

### Chapitre III : Modes d'établissement dérivés

*Actes unilatéraux étatiques ; actes des organisations internationales*

## Troisième partie : La normativité juridique internationale

### Chapitre I : La normativité dans l'ordre juridique international

*Normativité de droit commun ; renforcée ; restreinte : Soft Law et droit international*

### Chapitre II : La normativité dans les ordres juridiques internes

*Problématique générale ; les normes internationales en droit français*

## Quatrième partie : Techniques de mise en œuvre du droit international

### Chapitre I : L'interprétation en droit international

*Notion ; modes et méthodes*

### Chapitre II : Les contre-mesures

*Signification ; réglementation*

### Chapitre III : L'obligation de régler pacifiquement les différends internationaux

*Notion de différend ; contenu de l'obligation de règlement pacifique*

# Plan détaillé

Introduction

## **Première Partie : Le système juridique international**

### **Chapitre 1 – L'existence du droit international**

#### **Section I – Le droit international : Etre ou ne pas être**

##### ***§ 1 - Visions négatrices***

A. Négativisme radical

*Observations factuelles ; impossibilité logique du droit international*

B. Négativisme modéré

*Opposition entre droit de la paix et carences en matière de conflits internationaux*

##### ***§ 2 – Approches idéologiques***

A. Idéalisme juridique

*Visions des ONG ; « droit de l'hommisme »*

B. Solidarisme sociologique

*Ubi societas, ibi jus ; droit objectif, droit spontané*

##### ***§ 3 – Analyse positive***

A. Critique des approches précédentes

*Le négativisme, la logique et les faits ; les approches idéologiques, prospectives et militantes*

B. Réalité juridique du droit international

*Historique ; doctrinale ; pratique*

#### **Section II - Le droit international : Existence et existentialisme juridique**

##### ***§ 1 – Le droit international au milieu du XXe siècle :***

***Le moment « droit des peuples et droit du développement »***

I. Promotion du droit des peuples à disposer d'eux mêmes

II. Universalisation de la société interétatique

III. Nouvel Ordre Economique International (NOEI)

IV. Construction européenne

**§ 2 – Le droit international au début du XXe siècle :**  
**Le moment « société des nations »**

- I. Un droit européen  
*Les Etats-Unis à l'écart ; apogée des empires coloniaux*
- II. Prévenir la guerre, limiter la guerre  
*Jus ad bellum ; jus in bello*
- III. Un saut qualitatif pour les organisations internationales  
*La SdN ; les juridictions internationales*

**§ 3 - Un bilan du droit international au début du XXIe siècle**

- I. Effondrement du NOEI  
*Plan commercial ; plan monétaire ; plan technologique*
- II. Malaise dans les organisations internationales  
*ONU ; UE ; prolifération des juridictions ; « Gouvernance globale »*
- III. Infortunes de l'égalité juridique entre Etats  
*Etats privilégiés ; Etats défaillants*
- IV. Tribulations du droit des peuples  
*Définition externe ; définition subjective ; liberté de choisir son gouvernement*
- V. Différenciation de l'intensité des obligations juridiques  
*Hard Law et Soft Law ; obligations erga omnes ; droit impératif ...*

## **Chapitre 2 - Définition du droit international**

### **Section I - Définir le droit international : définitions doctrinales et définition positive**

**§ 1 - Définition conceptuelle et définition pragmatique**

- I. Définition conceptuelle ou dogmatique
- II. Définition pragmatique ou empirique

**§ 2 - Evolution et variations des définitions doctrinales**

- A. Quelques exemples  
*Vitoria (XVIe s.) ; Grotius (XVIIe s.) ; E. de Vattel ; G. F. de Martens (XVIIIe s.) ; Abbé Grégoire (XVIIIe s.) ; F. von Liszt (XXe s.) ; M. Sibert (XXe s.)...*
- B. Variables  
*Critères : origine ; modes de régulation ; objet ; autorité juridique*

**§ 3 - Définition positive : l'autodéfinition du droit international**

- I. Qu'est ce qu'une définition positive ?
- II. Où la trouver ?  
*Charte des Nations Unies et Statut de la CIJ ; occurrences.*

III. Enoncé

*Le droit international est un mode de régulation juridique interétatique, reposant sur des traités, des coutumes, des principes généraux de droit, au contenu indéterminé, établissant les droits et les obligations de ses destinataires*

## **Section II - Diversification et unité du droit international**

### **§ 1 - Diversification**

I. En fonction de ses objets

*Distinctions classiques et pertinence : Droit international public et droit international privé ; droit de la paix, droit de la guerre - Domaines récents : droit des organisations internationales, droit du contentieux international, droits de l'homme, droit humanitaire, environnement, droit international pénal*

...

II. En fonction de l'origine de ses règles

*Droit originaire, droits dérivés*

III. En fonction de leur extension

*Droit international général et droits internationaux particuliers*

IV. En fonction de leurs destinataires

*Distinction entre sujets, destinataires primaires et destinataires secondaires*

### **§ 2 - Unité**

I. Obstacles

*Diversité normative ; prolifération des juridictions internationales ; « régimes autosuffisants » ; conceptions nationales du droit international*

II. Unité juridique

*Origine commune de l'ensemble du droit international ; fondement unique*

## **Chapitre 3 : Fondement du droit international**

### **Section I – Fondements extérieurs au droit positif**

*Le droit naturel et ses variantes ; droit objectif ou sociologie juridique – Influences latentes – Monisme juridique – Deux études spéciales*

A. Carl Schmitt : le droit à la rencontre de la puissance et de l'espace

*Éléments – Evaluation*

B. Hans Kelsen et le normativisme universel

*Éléments de la théorie pure du droit – Evaluation pour le droit international*

## **Section II – Fondements propres au droit positif**

### **§ 1 - Positivisme et fondement du droit international**

- A. Quel positivisme ?  
*Positivisme méthodologique et positivisme idéologique*
- B. La question du fondement est-elle pertinente en droit positif ?

### **§ 2 - Le principe Pacta sunt servanda de bona fide**

- I. Généralité du principe en droit international
- II. Doctrines et limites du volontarisme

### **§ 3 - L'engagement international de l'Etat**

- A. L'Etat, sujet originaire de droit international, comme fait juridique international  
*Statut international de l'Etat ; souveraineté et compétences*
- B. Formes et dimensions de l'engagement international de l'Etat  
*Diversité des formes ; dimensions internationale et interne*

## **Chapitre 4 - La Charte des Nations Unies et le système juridique international**

### **Section I - Le droit international selon la Charte**

- A. La Charte n'est pas une constitution  
*Caractère unique de la Charte : généralité, universalité, prévalence -  
Existence antérieure et extérieure des Etats et du statut étatique -  
Le droit international n'est ni fondé sur la Charte ni fondé par la Charte -  
L'ONU comme association d'Etats*
- B. La Charte se réfère à l'ensemble du droit international  
*Déclaratoire du droit international général – Cristallisatrice  
du droit international général – Complétée ou modifiée par des règles extérieures*
- C. La Charte ne se réfère pas au seul droit international  
*Justice – Maintien de la paix et de la sécurité internationales*
- D. La Charte déroge au droit international  
*Dérogation générale : article 103 – Dérogations particulières : pouvoirs et décisions  
du Conseil de sécurité*

## **Section II – La Charte comme traité international**

### **§ 1 - Originalité des procédures conventionnelles**

- A. Modalités de la participation  
*Admission – Sortie : exclusion ; retrait ; disparition de l'Etat membre*
- B. Statut spécial des membres permanents du Conseil de sécurité  
*Inscription des membres permanents dans la Charte – Procédures de vote au sein du Conseil*
- C. Protection de l'intégrité du texte  
*Interdiction des réserves – Conditions d'amendement et de révision – Limites de la protection : absence de mécanisme judiciaire d'interprétation et de contrôle de validité*

### **§ 2 - La Charte comme ensemble normatif**

- A. Préambule, buts et principes  
*Le Préambule : des peuples aux gouvernements – Les articles 1 et 2 au cœur de la Charte*
- B. Les deux conceptions de la paix et de la sécurité internationales  
*La conception large de l'article 55 : paix structurelle et coopération internationale – La conception étroite de la sécurité militaire : l'art 2 § 4, le Chapitre VII de la Charte et les pouvoirs du Conseil de sécurité*

## **Section III – La Charte comme fondement d'une institution internationale**

### **§ 1 - Structure institutionnelle : les organes originaires, ou « organes principaux »**

- A. Quatre organes intergouvernementaux  
*AGNU ; Conseil de sécurité ; Conseil économique et social ; Conseil de Tutelle*
- B. Deux organes intégrés  
*Secrétariat et secrétaire général ; Cour internationale de Justice*

### **§ 2 - Dynamique des organes dérivés, ou « organes subsidiaires »**

- I. Pratique  
*Assemblée générale : CDI ; TANU ; CNUCED ... Conseil de sécurité : OMP ; Unscop ; TPI*  
...
- III. Signification  
*Moyens opérationnels au profit des organes principaux ; Evolution des buts et instruments de l'ONU*

# Deuxième partie : Modes d'établissement des engagements juridiques internationaux

- Des « sources du droit » aux modes d'établissement des engagements juridiques internationaux
- Pertinence de l'article 38 du Statut de la CIJ – *Critiques* –  
*Une référence indispensable*
- Dialectique de l'unilatéral et du concerté

## Chapitre 1 - Les traités internationaux

### Section I - Données générales

#### § 1 - Evolution du droit des traités

- A. Extension de leur rôle  
*Croissance des traités multilatéraux ; traités institutionnels*
- B. Facteurs de leur développement  
*Raisons techniques ; raisons politiques*
- C. Perfectionnement de leur régime juridique  
*Conventions de Vienne sur le droit des traités ; droit coutumier ;  
auto-réglementation de chaque traité*

#### § 2 - Définition et classification

- A. Définition  
*Un instrument unique ; pas de forme particulière ; accord par lequel les parties  
sont liées ; accord soumis au droit international*
- B. Classification  
*Classifications doctrinales ; classification suivant les conventions de Vienne*

#### § 3 - Capacité de conclure des traités

- A. Etats  
*Capacité indépendante de la reconnaissance ; capacité, et non droit ;  
capacité des collectivités infra-étatiques sur la seule base du droit interne*
- B. Organisations internationales  
*Capacité restreinte ; deux bases : traité constitutif et compétences implicites*
- C. Autres entités  
*A statut international établi ; à statut international revendiqué*



## **Section II - Engagement**

### **§ 1 - Modes d'expression**

- A. Diversité  
*Signature, échange d'instruments ; ratification et procédures voisines ; adhésion, acceptation, notification de succession ...*
- B. Dispositions du droit français  
*Compétences de l'exécutif ; intervention parlementaire ; consultation référendaire ; rôle du Conseil constitutionnel*

### **§ 2 - Vices du consentement**

- A. Contenu  
*Violation de règles internes relatives au consentement ; vices du comportement international des parties : erreur, dol ; contrainte, contre le représentant de l'Etat, contre l'Etat lui-même*
- B. Mise en œuvre  
*Procédure ; conséquences*

### **§ 3 - Entrée en vigueur**

- I. Régime du traité avant son entrée en vigueur
- II. Date d'entrée en vigueur
- III. Procédures jointes  
*Dépôt ; enregistrement*

## **Section III - Réserves**

- A. Notion  
*Définition ; opportunité*
- B. Assouplissement  
*Trois étapes ; critiques de l'assouplissement*
- C. Conditions d'opposabilité  
*Tenant au traité ; tenant à l'attitude des parties*

## **Section IV - Modification**

### **§ 1 - Questions de principe**

*Force obligatoire et évolution des traités ; problème du Peaceful change*

## **§ 2 - Modification explicite**

- A. Exemples de solutions particulières  
*Traité sur l'Antarctique (1959) ; Traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires (1963)*
- B. Règles du droit international général  
*Traités bilatéraux ; traités multilatéraux*

## **§ 3 - Modification implicite**

*Notion ; Pratique ultérieure ; règles de droit postérieures*

## **Section V - Terminaison**

### **§ 1 - Retrait**

- I. Droit de retrait
- II. Retrait conditionné  
*Impossibilité d'exécution ; changement fondamental de circonstances ; rupture des relations diplomatiques ; violation du traité par une ou plusieurs parties*

### **§ 2 - Extinction**

- I. Accord spécial des parties
- II. Evolution du droit extérieur au traité  
*Disparition de règles antérieures ; apparition de règles nouvelles*

## **Chapitre 2 - La coutume internationale**

### **Section I - Approches**

#### **§ 1 - Approches doctrinales**

- I. Approche didactique  
*Développement de l'enseignement du DI ; controverses doctrinales*
- II. Approche fonctionnelle  
*Etats ; Juridictions*

#### **§ 2 - Approche juridique**

- I. Antinomies du droit coutumier  
*Caractère primitif ; dynamique des rapports avec le droit écrit*
- II. La coutume comme puissance, comme processus et comme norme  
*Puissance juridique : renvoi 3<sup>e</sup> partie ; norme introuvable ; processus indéfini*

## **Section II - Attestation des normes coutumières**

### **§ 1 - Diversité du matériel de référence**

- A. Doctrine
- B. Documents d'organisations internationales
  - I. Commission du droit international (CDI)
  - II. Résolutions des organes politiques
  - III. Pratique des secrétariats
- C. Pratiques étatiques  
*Variété de leurs formes ; inégalité de leurs manifestations*
- D. Jurisprudence internationale  
*Unité et continuité de la jurisprudence ; vision partielle, contentieuse*

### **§ 2 - Unité de la méthodologie**

- A. Pratiques étatiques  
*Cohérence ; généralité*
- B. *Opinio juris*  
*Existence ; objectivation*
- C. Combinaison  
*Nécessaire ; suffisante*

## **Chapitre 3 - Modes d'établissement dérivés**

### **Section I - Actes unilatéraux étatiques**

#### **§ 1 - Notion**

- A. Typologie
  - I. Instruments et conduites diplomatiques  
*Actes formellement internationaux ; conduites diplomatiques*
  - II. Actes internes
- B. Prise en considération par le droit international
  - I. Imputabilité
  - II. Opposabilité  
*Distinction entre validité et opposabilité*

## **§ 2 - Effets**

- A. Actes conditionnés par des règles conventionnelles
- B. Actes conditionnés par des règles coutumières
- C. Engagements autonomes

## **Section II - Actes des organisations internationales**

### **§ 1 - Approche politique et approche juridique**

### **§ 2 - Régime juridique**

- A. Diversité  
*Elaboration ; forme ; contenu*
- B. Validité  
*Problème du contrôle de validité ; rôle des Etats membres*
- C. Force obligatoire  
*Critères : Traité de base ; acte ; destinataires*

## **Section III - Principes généraux de droit**

- A. Notion
  - I. Distinction d'avec l'équité
  - II. Notion juridictionnelle
- B. Fonctions
  - I. Rôle supplétif
  - II. Exemples
- C. Origine
  - I. Transposition à partir des droits internes  
*Méthode ; fondement*
  - II. Internationalisation

# Troisième partie : La normativité juridique internationale

## Chapitre 1 - La normativité dans l'ordre juridique international

*La double dimension de la normativité - Normativité horizontale : extension des obligations - Normativité verticale : intensité des obligations*

### Section I - Normativité de droit commun

#### § 1 - Normativité conventionnelle

- A. Le principe *Pacta sunt servanda*
  - I. Puissance indéfinie de l'autorité conventionnelle
  - II. Autorité relative des normes  
*Exemples ; hiérarchie des normes et classification des obligations*
  
- B. Effets entre les parties
  - I. Champ d'application  
*Dans l'espace ; dans le temps*
  - II. Relations entre traités successifs  
*Problème de principe ; priorité au traité le plus récent ; Violation du traité antérieur par le second traité*
  
- C. Effets à l'égard des tiers
  - I. Notion de tiers
  - II. Absence d'effet direct  
*Droits ; obligations*
  - III. Extension aux tiers sur la base de leur consentement  
*Mécanismes généraux ; mécanismes particuliers : clause de la nation la plus favorisée, succession d'Etats*

#### § 2 - Puissance juridique de la coutume

- A. Opposabilité des normes coutumières
  - I. Coutumes générales
  - II. Coutumes régionales et locales
  
- B. Coutume et codification
  - I. Motifs, formes et techniques de la codification
  - II. Principe d'indépendance : superposition des normes conventionnelles aux normes coutumières
  - III. Principe d'interférence : cristallisation de nouvelles normes coutumières par la codification et le développement progressif

## **Section II - Normativité renforcée**

### **§ 1 - Normativité théorique : le jus cogens**

- A. Définition et éléments
  - I. Règles impératives
  - II. Règles du droit international général
  - III. Règles évolutives
  - IV. Règles « acceptées et reconnues par la communauté internationale des Etats dans son ensemble »
- B. Mécanismes d'application
  - I. Pour les traités entre Etats
  - II. Pour les traités entre ou avec des organisations internationales

### **§ 2 - Normativité opérationnelle : les décisions du Conseil de sécurité sur la base du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies**

- A. Quelques exemples  
*Autorisations de recourir à la force armée : Résolutions 678 (1990) ; 1368 (2001) ; 1973 (2011) ; création de Tribunaux pénaux internationaux ; injonctions adressées à tous les Etats : Résolutions 1373 (1991) ; 1540 (2004)*
- B. Fondement des pouvoirs du Conseil  
*Fondements textuels ; évolution de la pratique ; pouvoir discrétionnaire*
- C. Les conditions d'exercice des pouvoirs du Conseil en question  
*Critiques : pouvoir normatif ? ; respect des normes de jus cogens ; évaluation : difficultés du contrôle juridictionnel ; des mesures, non des « sanctions »*

### **§ 3 - Normativité répressive : le droit international pénal**

- A. Caractéristiques particulières  
*Origine récente ; ambiguïté : justice et maintien ou rétablissement de la paix et de la sécurité internationales, logique judiciaire ou logique sécuritaire ; caractère disparate des juridictions*
- B. Les crimes internationaux  
*Droit international humanitaire et répression pénale internationale ; la coïncidence entre droit humanitaire et répression pénale n'est pas totale*
- C. La répression internationale des individus  
*Caractère exceptionnel ; règles et procédures variables suivant les juridictions*

## **Section III - Normativité restreinte : *Soft Law* et droit international**

### **§ 1 - Diversité du *Soft Law***

- A. Recommandations des organisations internationales
- B. Instruments concertés non conventionnels
  - I. Identification
  - II. Caractères  
*Instruments ; concertés ; non conventionnels*

### **§ 2 - Effets juridiques**

- I. Effets directs  
*Reconnaissance du caractère international de l'objet ; présomption de régularité et titre juridique à leur mise en oeuvre*
- II. Intégration dans un processus juridique  
*Processus autonome : CSCE, OSCE ; processus conventionnel ou coutumier*

## **Chapitre 2 - La normativité dans les ordres juridiques internes**

*Différence de nature avec la normativité internationale : hiérarchie des normes versus différenciation des obligations*

### **Section I - Problématique générale**

#### **§ 1 - Approches doctrinales**

- A. Dualisme et monisme
- B. Monisme à primauté du droit interne
  - I. Exposé
  - II. Conséquences  
*Fragmentation et négation du droit international*
- C. Dualisme
  - I. Exposé
  - II. Evaluation
- D. Monisme à primauté du droit international
  - I. Exposé
  - II. Evaluation  
*Pratiques juridiques ; un dualisme irréductible*

## **§ 2 - Autonomie et interdépendance du droit international et du droit interne**

- I. Autonomie
- II. Interdépendance

## **§ 3 - Constitutions et juridictions**

- A. Développements constitutionnels  
*Raisons idéologiques ; institutionnelles ; pratiques*
- B. Rôle des juridictions  
*Importance ; hardiesse croissante des juridictions françaises*

## **Section II - Les normes internationales en droit français**

### **§ 1 - Dispositif interne d'application**

- A. Dispositions constitutionnelles
  - I. Préambule
  - II. Article 55
  - III. Éléments complémentaires  
*Article 53 § 2 ; Titre XV (article 88)*
- B. Conditions de prise en considération des normes internationales par les juridictions françaises
  - I. Traités ou accords  
*Conditions de procédure : publication ; régularité de la ratification ou de l'approbation – Conditions de fond : applicabilité directe ; interprétation ; réciprocité*
  - II. Normes coutumières  
*Difficultés : laconisme du Préambule ; incertitudes du droit coutumier ; le droit français, droit écrit - Avancées : Conseil constitutionnel ; jurisprudence judiciaire ; jurisprudence administrative*

### **§ 2 - Autorité des normes internationales par rapport aux normes internes**

- A. Normes conventionnelles
  - I. Actes de l'Exécutif
  - II. Loi  
*Evolution de la jurisprudence : Conseil constitutionnel ; Cour de Cassation ; Conseil d'Etat – Nature de la supériorité conventionnelle*
  - III. Constitution  
*Conseil d'Etat ; Cour de Cassation ; Conseil constitutionnel*
- B. Normes coutumières
  - I. Loi
  - II. Actes administratifs



Conclusion : Fondement constitutionnel de l'application des normes internationales ; résistance de la Constitution ; distinction croissante entre l' « ordre juridique intégré de l'Union européenne » et l'ordre international

## **Quatrième partie : Techniques de mise en œuvre du droit international**

### **Chapitre 1 - L'interprétation en droit international**

#### **Section I - Notion**

- A. L'interprétation en droit interne et en droit international  
*Conception restreinte et conception large*
- B. Caractères en droit international
  - I. Notion extensive  
*Prétendu « sens clair » ; ni restreinte aux traités ni au droit écrit ; l'interprétation, acte de volonté*
  - II. Formes multiples  
*Abstraite ou concrète ; explicite ou implicite ; des règles ou des faits*

#### **Section II - Modes et méthodes**

- A. Modes
  - I. Interprétation unilatérale
  - II. Concertée
  - III. Juridictionnelle
- B. Méthodes
  - I. Principes, règles, techniques
  - II. Orientations  
*Textualité ; intentionnalité ; finalité : fonctionnelle ou téléologique*

### **Chapitre 2 - Les contre - mesures**

#### **Section I - Signification**

- A. Conception étroite et conception large  
*Rétorsion, représailles et contre-mesures*

- B. Consécration positive
  - I. Notion positive  
*Jurisprudence ; travaux de la CDI ; pratique*
  - II. Notions voisines mais distinctes  
*Légitime défense ; représailles armées ; règlement pacifique des différends*

## **Section II - Réglementation**

- A. Contre – mesures interdites
  - I. Portant atteinte à des obligations absolues
  - II. Aux droits des tiers
- B. Contre-mesures canalisées
  - I. Procédure
  - II. Fond  
*Pas un rapport d'objet : contre – mesures symétriques et asymétriques ;  
un rapport d'intensité : proportionnalité ; ambiguïté de l'objectif :  
reconstituer l'égalité des parties ou inciter à rechercher un règlement  
pacifique*

## **Chapitre 3 - L'obligation de régler pacifiquement les différends internationaux**

### **Section I - Notion de différend**

- A. Différend, divergences, situations
- B. Différend politique et différend juridique

### **Section II - Contenu de l'obligation de règlement pacifique**

- A. Exclusion des moyens non pacifiques
- B. Choix du moment, choix des moyens

# Université Panthéon - Assas

Licence 3 – Premier semestre 2011 - 2012

## Droit international public

### *Questions d'examen oral*

1. L'article 38 du Statut de la Cour internationale de Justice
2. La Charte des Nations Unies comme traité international
3. La Charte des Nations Unies comme ensemble normatif
4. La terminaison des traités
5. Les principes généraux de droit
6. L'attestation des normes coutumières
7. Les Décisions du Conseil de sécurité sous l'empire du Chapitre VII de la Charte
8. L'interprétation en droit international
9. Les contre-mesures
10. La normativité coutumière
11. La définition du droit international
12. Le fondement du droit international
13. *Le jus cogens*
14. *Pacta sunt servanda*
15. Les traités et accords en droit français
16. Dualisme et monisme

17. Droit humanitaire et droit international pénal
18. Les effets des traités à l'égard des tiers
19. Coutumes générales et coutumes régionales ou locales
20. La coutume internationale en droit français
21. Le moment « droit des peuples, droit du développement »
22. Hans Kelsen, Carl Schmitt et le droit international
23. L'engagement international de l'Etat
24. Modes et méthodes d'interprétation
25. Les actes unilatéraux étatiques en droit international
26. Les réserves aux traités internationaux
27. La codification du droit international
28. La modification des traités
29. *Le Soft Law*
30. Les relations entre traités internationaux
31. Les relations entre droit coutumier et droit conventionnel
32. La notion de différend international
33. Le contenu de l'obligation de régler pacifiquement les différends internationaux
34. Plan général du cours

Plus deux questions blanches,  
sujet à déterminer par les candidats dans le cadre du cours